



Avis d'Appel d'offres

DAONO N°12/SNDE/CME/2026

La Société Nationale d'Eau (SNDE) a alloué dans le cadre de son budget d'exploitation, un montant afin de financer le **Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert N°12/2026**, relatif à la mise a disposition des prestations de services par le sous-traitant pour l'exécution de services liés aux métiers de base de la SNDE.

Les caractéristiques sont indiquées dans le Cahier de charges (CC) et le Bordereau des prix unitaires plus le tableau indicatif des profils figurant dans le présent DAO.

Article 1. La Société Nationale d'Eau (SNDE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats intéressés pour la mise a disposition des prestations de services demandées par la SNDE.

Article 2 : Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Nationale d'Eau (SNDE) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Siège central la Société Nationale D'Eau (SNDE),
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C.
E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com

Article 3 : Les sociétés ou établissements nationaux, peuvent concourir au présent dossier d'appel d'offres et doivent respecter les critères de qualifications suivantes :

Les pièces constituant le dossier sont :

- Le cahier de charges
- Le bordereau des prix unitaires
- Tableau indicatif des profils
- Le modèle de contrat de sous-traitance

Le soumissionnaire devra examiner soigneusement toutes les instructions, conditions, termes et spécifications figurant au dossier d'appel d'offres.

Article 4 : Renseignements complémentaires

Les candidats désirant obtenir des renseignements complémentaires sur le contenu du présent DAOO pourront en faire la demande par écrit à l'adresse mentionnée ci-après :

Siège de la Direction Générale de la Société Nationale D'Eau (SNDE),
BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat de la Conseillère Responsable des Marchés
E-mail : dg.snde@gmail.com / cellulemarches.snde2020@gmail.com

Article 5: Modifications du dossier d'appel d'offre

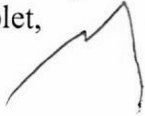
La SNDE se réserve le droit d'apporter au plus tard quinze (15) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier d'appel d'offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune contestation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Article 6 : Documents constituant l'offre

L'offre présentée par le candidat comprendra obligatoirement :

- a) Lettre de soumission signée et paraphée,
- b) Une caution bancaire de soumission d'un montant de **100.000 MRU (cent mille Ouguiya)** émanant d'une banque de 1^{er} ordre agréée et établie en Mauritanie ;
- c) Le Devis de bordereau des prix unitaires estimatif et quantitatif complété, signé et paraphé ;
- d) Le tableau indicatif des profils ;
- e) Le cahier de charges ; signé et paraphé
- f) Les attestations administratives suivantes pour les soumissionnaires locaux :
 1. Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale,
 2. Attestation délivrée par le Directeur Général des impôts,
 3. Attestation fiscale délivrée par le Trésorier Général,
 4. Attestation prouvant la propriété d'un fonds de commerce
 5. Registre de commerce,
 6. Attestation d'inscription au rôle des impôts sous un numéro de contribuable,
 7. Chiffre d'affaire réalisé durant les 3 dernières années d'un montant de 6 000 000 MRU attesté par l'une des instances compétentes,
 8. Une capacité financière de 4.000.000 MRU fournie par une banque agréée établie en Mauritanie.
 9. Note descriptive sur l'organisation de la sous-entreprise avec indication de sa méthodologie de gestion du personnel,
 10. Engagement écrit notarié de respect de l'application stricte de la réglementation du travail en vigueur (SMIC, inscription des employés à la CNSS, CNAM...),
 11. Un local comme siège social avec sa photo y compris l'identification de l'adresse complet,



Article 7 : Montant de l'offre

Le montant de l'offre doit couvrir l'ensemble des prestations prescrits dans les devis quantitatifs et estimatifs, les prix unitaires sont unitaires et comprennent toutes les dépenses du sous-traitant sans exception.

Article 8 : Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Dans des cas exceptionnels, la SNDE peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs offres pour une période donnée. La demande et les réponses des soumissionnaires seront faites par lettre ou par courrier électronique.

Article 9 : Présentation des offres et signature

Le soumissionnaire établira un original et deux (2) copies des documents constitutifs de l'offre tels qu'ils sont décrits à l'article 6. En cas de divergences entre l'original et les copies, l'original fera foi.

L'original et toutes les copies de l'offre seront écrits à l'encre indélébile. Ils seront signés par une ou plusieurs personnes dûment habilitées. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

L'ensemble des pièces sera fourni dans une seule enveloppe fermée portant l'adresse indiquée dans l'Avis du DAOO, la référence à l'objet du DAOO ainsi que la mention :

**« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE LA COMMISSION DES MARCHÉS
D'EXPLOITATION » « DAONO N°12/CME/SNDE/2026 relatif à la mise a disposition des
prestations de services par le sous-traitant pour l'exécution de services liés aux métiers
de base de la SNDE ».**

Article 10 : Date limite de remise des offres

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard **le Lundi 04/05/2026 à 11 H GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes **le Lundi 04/05/2026 à 11 H GMT** en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après :

Siège central la Société Nationale D'Eau (SNDE),
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT - Mauritanie,
Tél: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C.
E-mail : dg.snde@gmail.com / cellulemarches.snde2020@gmail.com

Article 11 : Examen des offres et détermination de la conformité

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la SNDE vérifiera que chaque offre répond aux exigences suivantes :

- ✓ Conformité de signature sur tous les documents ;
- ✓ Conformité pour l'essentiel aux conditions exigées ;
- ✓ Présentation des pièces demandées à l'article 6.

La SNDE se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute modification ou divergence de l'offre par rapport aux conditions requises dans les documents du DAOO. Elle peut également corriger les erreurs de calculs éventuelles et rectifier l'offre en conséquence.

 22

Article 12 : Évaluation et comparaison des offres

12.1 L'analyse et l'évaluation des offres se feront sur la base des critères suivants :

1. Spécifications et exigences consignées dans le DAOO.
2. Capacité financière avec une expérience avérée dans le domaine de gestion de ressources humaines

La SNDE vérifiera les qualifications des candidats suivant les critères ci-dessus et selon l'ordre du moins disant.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement par virement non remboursable d'un montant de **5000 MRU (cinq mille Ouguiyas)** dans le compte bancaire de la SNDE ouvert auprès de la **BPM compte N° 2000022001**.

12.2 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'au moins de **100.000 MRU (cent mille Ouguiya)**. Cette caution doit être établie par une banque de premier ordre établie et agréée en Mauritanie.

Article 13 : Par ailleurs, La SNDE se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle au present DAO.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL 27

ABDEL MEJID RIHA

